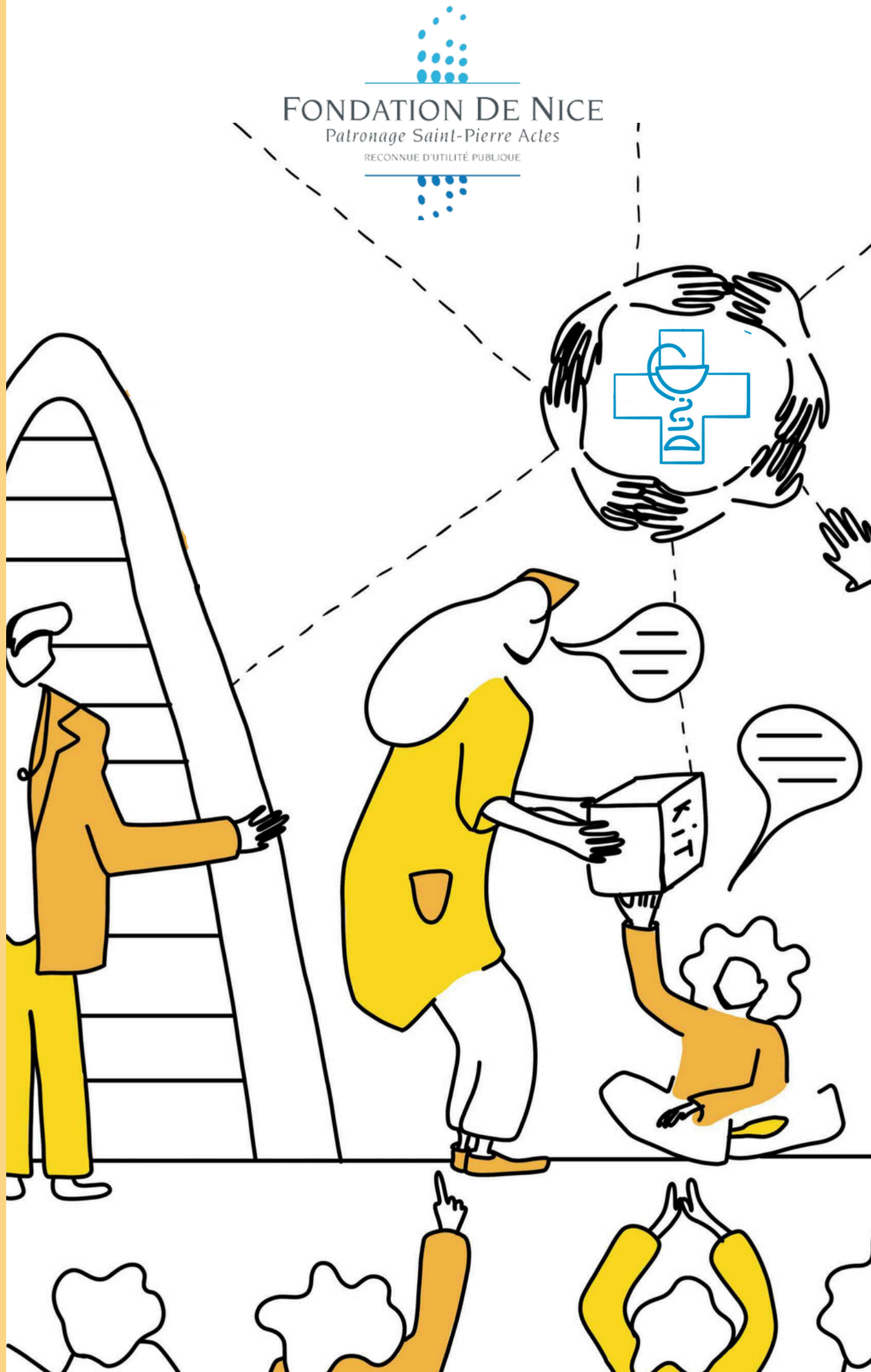


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

PLATEFORME
ADDICTOLOGIE

CSAPA
CAARUD



FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Acles
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION **01**

Le mot de la fondation

LE DOMAINE D'ACTIVITES SANTE ET ADDICTIONS **07**

LES CHIFFRES CLÉS **09**

Présentation graphique

RETOUR SUR L'EVALUATION DU CSAPA **11**

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME **12**

Réduction des risques

Activités

Accompagnement éducatif, sanitaire et social

Consultation de jeunes consommateurs

GRAND FORMAT **22**

L'Unité Mobile du CAARUD

LES MICROSTRUCTURES MEDICALES **25**

CONCLUSION **26**

REMERCIEMENTS **27**

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social,

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi,

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientat
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi seniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles,

réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social,

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022. Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre Daf prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entraîné des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi.....). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
- Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers...



La Fondation de Nice refuse la fatalité de l'exclusion. En 2024 le secteur accompagnement social et medico-social a fortement contribué à l'atteinte de cet objectif. Il a agrandi son territoire d'intervention sur la zone Antibes/Cannes/Grasse afin de décliner des actions de prévention du mal-logement et des expulsions locatives tout en s'adaptant à la transformation de la typologie du public demandeur d'asile.

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement est restée au cœur des réflexions et des pratiques ; deux évaluations au CHRS et au CSAPA ont mis en avant la qualité du travail fourni par les professionnels de ces deux équipes. Affichant une volonté d'innover en continu pour améliorer et enrichir ses pratiques, la Fondation de Nice a confié à Hétis la réalisation d'une capitalisation de son expérience dans le champ de la pair aide, particulièrement représentée dans le secteur accompagnement social et médico-social. Ce travail a permis de valoriser les apports du savoir lié au vécu, clarifier le positionnement de la Fondation et va permettre un plus grand rayonnement de l'organisation sur ces questions.

En outre, les activités déployées au sein du tiers lieu alimentaire et durable Lou Pantaï (épicerie et jardin) contribuent à œuvrer pour une transition écologique et solidaire, visant à réduire les dépenses contraintes des ménages en matière d'alimentation, d'énergie et de mobilité, sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées à des comportements plus éco-responsables.

Ces développements et adaptations se sont déroulés dans un contexte d'incertitude budgétaire et sur des délais d'exécution contraint. Malgré cela, les équipes du secteur social et médicosocial ont relevé des défis importants en 2024, poursuivi leur accompagnement auprès des publics les plus vulnérables, en lien étroit avec des partenaires associatifs et les financeurs. La prévalence des troubles psychiques parmi les personnes accompagnées est constatée par les professionnels de terrain depuis 2022 ; cette question est au cœur des préoccupations de l'organisation et une augmentation du nombre d'évènements indésirables graves a été constatée en 2024.

Certaines files actives ont également fortement augmenté en 2024, comme par exemple celles du CAARUD ; plusieurs équipes se posent la question de la fluidification des dispositifs et mettent en place des actions concrètes dans ce sens.

Nous avons poursuivi la mise en place d'approches simultanées autour de l'accès au logement et l'accès à l'emploi dans le cadre de l'action COACH initiée par la DIHAL en lien avec le CHRS et la plateforme emploi en vue d'accentuer le décroisement des approches et favoriser la sortie vers le logement par des ressources liées à l'activité, dans une démarche d'aller vers et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Un cycle de formation autour du développement du pouvoir d'agir a démarré en 2024 et se poursuivra, avec comme objectif la montée en compétences de l'ensemble des professionnels sur ce sujet.

Pour 2025, nous poursuivrons avec conviction nos missions de solidarité envers un public vulnérable.

Zeina ZARIF-BRAYE
Directrice de secteur

Caroline POGGI-MAUDET
Directrice générale

LE DOMAINE D'ACTIVITES

SANTE ET ADDICTIONS

La prise en charge des personnes en situation de précarité et souffrant de maladies chroniques invalidantes et/ou d'addictions représente un enjeu majeur de santé publique. Ces publics, particulièrement vulnérables, nécessitent des dispositifs d'accompagnement adaptés, combinant une approche médicale, sociale et préventive.

Face à ces défis, le domaine d'activités santé et addiction regroupe plusieurs structures complémentaires : le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), le Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), ainsi que les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT). Ensemble, ces dispositifs s'efforcent de répondre aux besoins des personnes accompagnées, en tenant compte des réalités complexes auxquelles elles sont confrontées.

Ce rapport d'activités vise à mettre en lumière le fonctionnement et l'impact des actions menées au sein du domaine santé et addiction. Il s'attache à analyser les dynamiques d'accompagnement, à retracer les parcours des usagers, et à témoigner de l'engagement des professionnels qui œuvrent quotidiennement pour lutter contre les addictions, l'exclusion, la précarité et l'isolement. Chaque structure contribue, à sa manière, à offrir un cadre bienveillant et structurant, favorisant l'accès aux soins, le soutien psycho-social et la réinsertion des personnes accompagnées.

35

PROFESSIONNELS SITES D'ACCUEIL

6

En détaillant les missions, les interventions et les collaborations mises en place, ce rapport souligne également la nécessité d'une approche coordonnée et pluridisciplinaire. La création du domaine d'activités santé et addictions en 2020 marque une avancée significative en ce sens, en permettant une meilleure articulation des pratiques professionnelles et une prise en charge plus cohérente des usagers. Cette structuration favorise l'émergence de synergies entre les acteurs impliqués, renforçant ainsi l'efficacité et la portée des actions entreprises.

Plus qu'un simple état des lieux, ce rapport ambitionne d'être le reflet des réalités du terrain, à travers des témoignages de bénéficiaires et de professionnels. Il illustre la complexité des parcours de soins et d'accompagnement, tout en mettant en valeur les progrès réalisés et les défis restant à relever. Dans un contexte où les besoins en matière de santé et d'addictions évoluent sans cesse, il témoigne de la capacité d'adaptation et de l'engagement des équipes à proposer des solutions innovantes et inclusives pour améliorer la qualité de vie des usagers.

FAITS MARQUANTS 2024

JANVIER A DECEMBRE

RAPPORT ANNUEL 2024

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

Augmentation de la capacité d'accueil aux ACT

Installation de 3 places supplémentaires aux ACT portant la capacité à 39 places d'hébergement

Avril

Colloque de la Fédération Santé Habitat (FSH)

Au mois de juin, l'équipe des ACT s'est rendue à Amiens pour participer à différentes conférences et débats autour du DPA et des thématiques liées à l'accompagnement des personnes accueillies aux ACT.

Octobre

Déménagement temporaire du CSAPA

En prévision de gros travaux de réhabilitation du bâtiment du CSAPA, le service décide de se replier dans nos locaux au 1 B Paul Montel pour plusieurs mois.

Juin et
Décembre

Janvier

Nouvelle version du rapport d'activité

Le secteur social et médicosocial de la fondation de Nice a décidé de renouveler le format de ses rapports d'activités. Plus intuitifs, plus imagés, intégrant des témoignages de personnes accompagnées et de professionnels.

Mai

Evaluation Externe du CSAPA

Le CSAPA a été évalué dans le cadre de la réforme de l'évaluation. Vous pourrez accéder à un retour détaillé de cette évaluation en page

Novembre

Formation RBBP (Bonnes Pratiques Professionnelles)

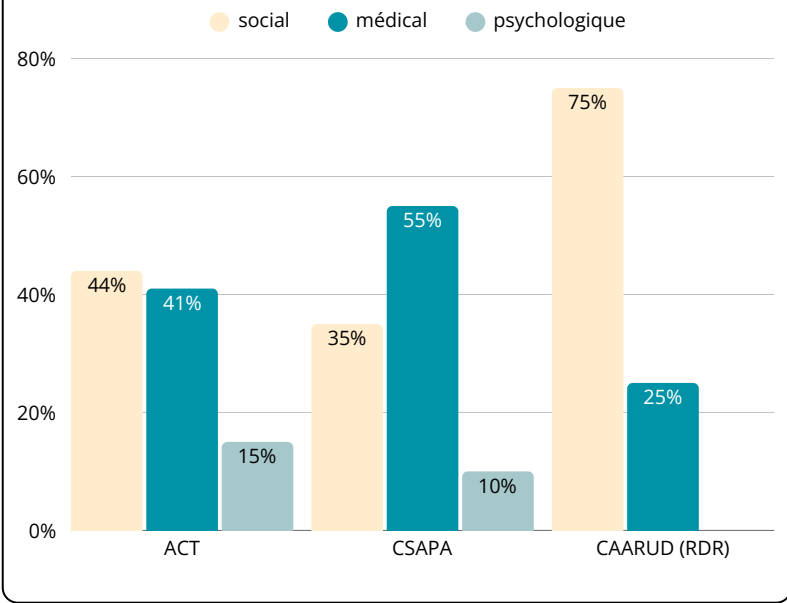
Les équipes du CSAPA et du CAARUD ont été formées aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles en lien avec le référentiel d'évaluation de la HAS.

CHIFFRES-CLES 2024

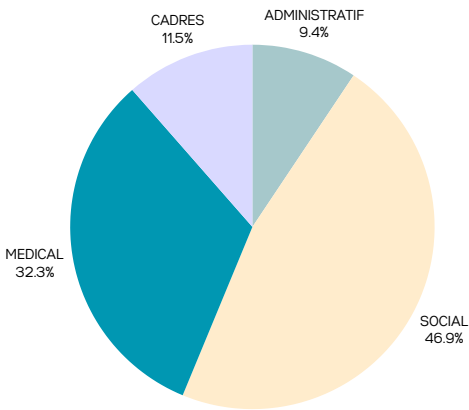
Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2023 JANVIER A DECEMBRE

NOMBRE D'ENTRETIENS



REPARTITION ETP



FINANCEMENT

1.480.529 €
ACT

1.052.595 €
CSAPA

1.023.132 €
CAARUD

NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

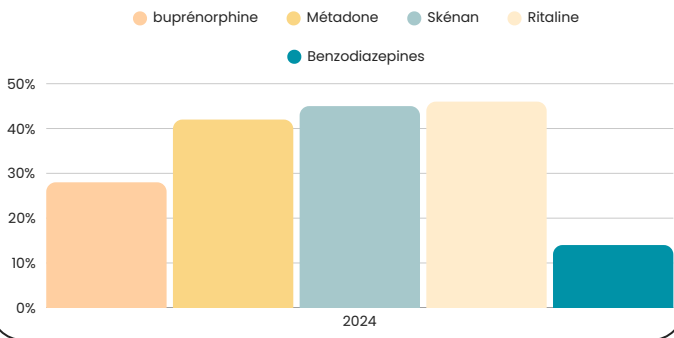


14 210 Kits injection
distribués au CSAPA

41 640 seringues stériles
distribués par le CAARUD

245 635 Mg
de Méthadone délivrée
au CSAPA

ÉVOLUTION DES PRODUITS CONSOMMÉS (CAARUD)



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

PRODUITS A L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE CSAPA

67

Médicaments et TSO*
détournés

102

alcool

92

cocaïne ou
crack

mais aussi 31 pour des opiacés, 37 pour le cannabis et 11 pour le tabac...

Taux d'occupation ACT

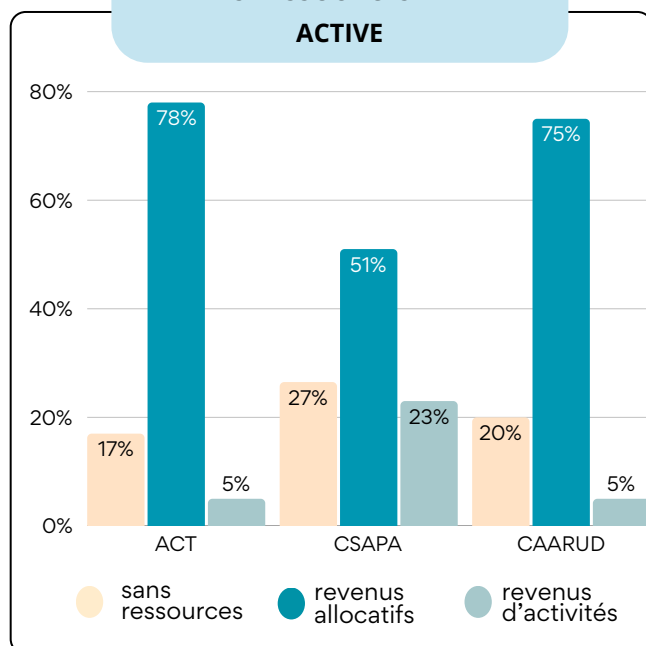
94%

ACT

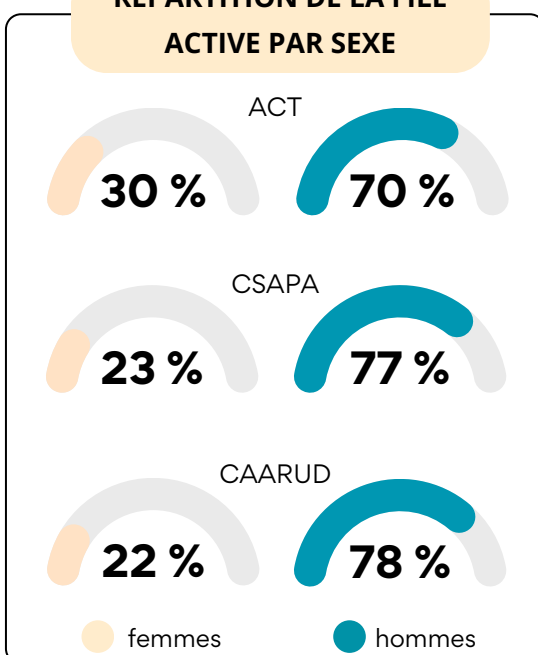
100%

ACT HLM*

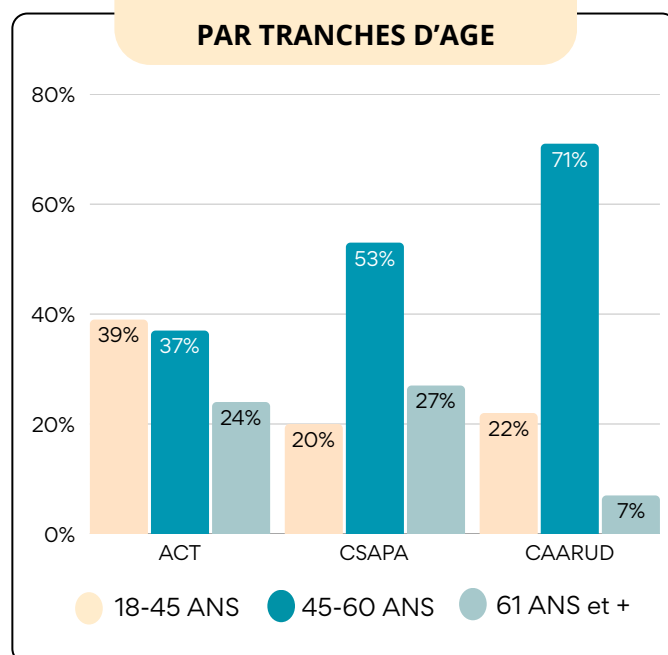
ÉTAT DES RESSOURCES DE LA FILE ACTIVE



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR SEXE



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR TRANCHES D'ÂGE



REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui finance intégralement nos actions en faveur des personnes en difficulté spécifique

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION



*TSO : Traitements Substitution Opiacés

*HLM : HORS LES MURS

L'EVALUATION EXTERNE DU CSAPA

L'évaluation est une obligation légale qui se déroule tous les 5 ans pour les ESSMS. La réforme de ce processus d'évaluation a démarré en 2021. Elle est issue du décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS et de son décret modificatif n° 2022-695 du 26 avril 2022.

En ce sens, en octobre 2024, le CSAPA a été évalué par **Qualitia Inspection** dans le cadre du dispositif national de la HAS. Cet exercice a été l'occasion de prendre du recul sur nos pratiques, de valoriser nos points forts et d'identifier des pistes d'amélioration pour continuer à offrir un accompagnement de qualité aux usagers.

L'évaluation a mis en avant plusieurs aspects très positifs :

- Une approche bienveillante et respectueuse des usagers, avec une prise en charge qui tient compte de leurs besoins et de leurs choix.
- Une bonne accessibilité de l'information et des droits, permettant aux personnes accompagnées de mieux comprendre et s'approprier leur parcours.
- Un travail de réseau efficace, avec des liens solides tissés avec les partenaires du territoire pour fluidifier les parcours de soins et d'accompagnement.
- Un engagement fort des équipes, qui démontrent chaque jour leur implication et leur volonté d'améliorer leurs pratiques.

Mais cette évaluation a aussi été l'occasion d'identifier des marges de progression :

- Les délais d'attente restent un point de vigilance, avec une nécessité d'optimiser l'organisation pour éviter les ruptures dans l'accompagnement.
- Les outils de suivi des parcours doivent être consolidés pour garantir une meilleure continuité des soins et des prises en charge.
- Un renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé est souhaitable pour mieux répondre aux besoins des usagers, en amont des situations complexes.
- Il y a encore une place à prendre pour encourager davantage la participation des usagers aux instances collectives et favoriser leur implication dans le fonctionnement du CSAPA.

Ces enseignements nous permettent d'affiner nos axes de travail pour l'avenir. L'objectif est clair, capitaliser sur nos forces tout en mettant en place des actions concrètes pour répondre aux points d'amélioration soulevés. Cela passera par un meilleur ajustement des ressources, le développement des interventions hors les murs et l'évolution de nos outils de suivi.

Cette évaluation nous conforte dans notre dynamique d'amélioration continue et nous motive à aller encore plus loin pour proposer un accompagnement toujours plus adapté aux besoins et aux attentes des personnes que nous accompagnons.

Les missions des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

ont été précisées par le décret du 14 mai 2007 et sont les suivantes:

- l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage. Dans ce cadre, ils peuvent mettre en place des consultations de proximité en vue d'assurer le repérage précoce des usages nocifs
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives
- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative qui comprend diagnostic, prestations de soins, accès aux droits sociaux, aide à l'insertion ou à la réinsertion
- le sevrage et son accompagnement, la prescription et le suivi des traitements médicamenteux, dont les traitements de substitution aux opiacés.

Les missions des Centres d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques

ont été instaurés par la loi de santé publique du 9 Août 2004 et la loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogue
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers
- Le développement d'action de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues
- Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers



L'ACCUEIL CAARUD (NICE ET ANTIBES)

En 2024, le nombre d'entretiens sociaux au sein du CAARUD Imp'actes a connu une hausse significative, traduisant l'évolution des besoins exprimés par les usagers. Cette dynamique amène les professionnels à s'engager au-delà de leur mission centrale d'accueil inconditionnel et de réduction des risques. Les demandes liées à l'accès aux droits, au logement, à l'ouverture de soins ou encore à la gestion de situations administratives complexes se sont intensifiées, rendant le travail social toujours plus dense et exigeant.

4880 entretiens sociaux et de RDR* dans nos locaux en 2024

Face à ces réalités de terrain en constante mutation, les travailleurs sociaux font preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation. En s'inscrivant dans une logique de réponse aux besoins, ils ajustent leurs pratiques, repensent leurs modalités d'intervention et mobilisent les ressources du territoire pour proposer un accompagnement au plus près des situations vécues. Cette posture proactive du CAARUD, est essentielle pour maintenir un lien de confiance avec les usagers et continuer à agir de manière pertinente dans un contexte social de plus en plus complexe.

En 2024, le CAARUD a permis 1 210 actes d'hygiène, comprenant 1 029 douches et 181 machines à laver. Ces services, bien plus que des prestations matérielles, répondent à un besoin fondamental souvent mis à mal chez les personnes en grande précarité : l'accès à l'hygiène. Pouvoir se laver, porter des vêtements propres, retrouver une apparence soignée sont des gestes simples, mais porteurs d'un respect de la valeur humaine.

L'accès à l'hygiène est une condition essentielle à la préservation de la santé, mais aussi au maintien de la dignité. Ces espaces offrent un moment de répit, de confort et de respect de soi, dans un cadre bienveillant et sans jugement. Ils constituent souvent un premier pas vers une reprise de pouvoir sur leur quotidien, et d'initier le développement de leur pouvoir d'agir.

1210 actes d'hygiène (1029 douches, 181 machines à laver) en 2024

LA REDUCTION DES RISQUES

En prenant l'initiative d'une rencontre, les maraudes permettent la création et le maintien d'un lien social avec les personnes usagères de drogue et souvent en rupture sociale, familiale, professionnelle et plus largement au niveau de la société.

Pour mener à bien cette activité qu'est la maraude, la position du travailleur social doit être claire pour ne pas porter à confusion. Il est là pour entrer dans l'environnement du sujet et ensuite en sortir. Il est le pont, un premier point de contact. Cette attitude requiert engagement, absence de jugement, discrétion, capacité d'adaptation et présence sur le terrain.

Les maraudes sont essentielles dans l'activité du CAARUD car elles permettent d'établir un contact direct avec les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale, souvent liée à la consommation de drogues.

Ces interventions sur le terrain facilitent l'accès aux soins, à l'information sur la réduction des risques et aux matériels stériles. Elles contribuent ainsi à réduire les dangers liés à la consommation de drogues, à améliorer la santé des usagers et à favoriser le lien social.

200
maraudes
réalisées en
2024



2194 contacts en maraudes
en **2024**

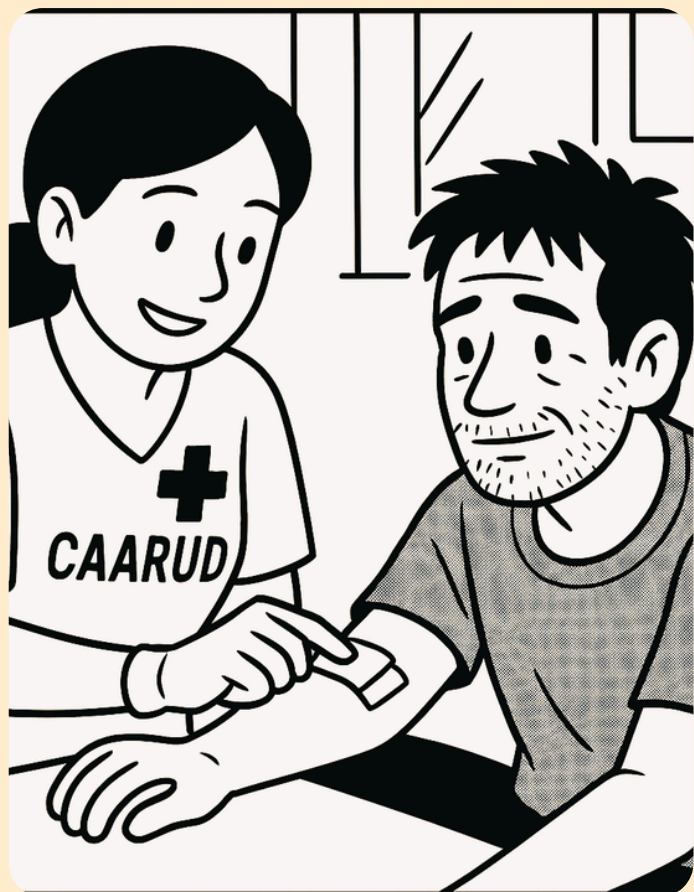
LA PLACE DU SOIN

Au sein du CAARUD, les soins occupent une place essentielle dans l'accompagnement global des usagers. Ils s'inscrivent dans une démarche de réduction des risques et des dommages, en partant des besoins exprimés par les personnes et en respectant leur rythme.

L'accès aux soins se fait de manière libre et inconditionnelle. Il peut s'agir de premiers gestes de santé (pansements, soins de plaies, conseils en hygiène, orientation vers le système de santé), mais aussi d'un travail de repérage des situations à risque ou de rupture de soins. Ces interventions permettent de créer un lien de confiance, souvent premier pas vers une réconciliation avec le soin et la santé.

Les professionnels du CAARUD, en lien avec les partenaires de santé du territoire, jouent un rôle de médiation pour favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun, tout en soutenant les usagers dans leur parcours. L'objectif est de réduire les risques liés aux consommations, de prévenir les complications et de favoriser, à terme, une meilleure prise en compte de leur santé globale.

450 actes infirmiers et 82 entretiens psychologiques réalisés en 2024



Au sein du CAARUD, les infirmières et le psychologue occupent une place centrale dans l'accompagnement global des usagers. Les infirmières interviennent sur tous les postes du dispositif (accueil, entretiens, maraudes, etc.) afin d'être identifiables et accessibles, tout en restant disponibles pour répondre aux besoins de soins ou de soutien à tout moment. Leur mission va de la promotion de la santé à la gestion des urgences.

Le psychologue, quant à lui, aide les usagers à mieux comprendre leurs émotions et leurs comportements liés à la consommation, à travers une approche clinique. Il participe aux permanences collectives, anime des groupes de parole, et collabore étroitement avec l'équipe pluridisciplinaire pour proposer un accompagnement individualisé et adapté aux besoins.

LE MATÉRIEL DISTRIBUÉ EN 2024

LE MATÉRIEL DE RÉDUCTION DES RISQUES EST UN OUTIL ESSENTIEL DANS LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES USAGERS DE DROGUES EN MINIMISANT LES RISQUES SANITAIRES ET EN FAVORISANT DES PRATIQUES DE CONSOMMATION PLUS SÛRES



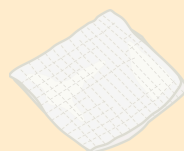
Le CAARUD a distribué **41 640 seringues stériles** à l'unité en 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cc



Le CAARUD a distribué **19200** fioles plastique d'eau PPI en 5 ml



Le CAARUD a distribué **15 000 maxicup** qui est un récipient stérile à usage unique de 5 ml



Le CAARUD a distribué **34 500** tampons alcoolisés.

Ainsi que 28.000 Stéricup®, 11.000 doseurs, 16500 filtres inox, 5700 embouts, 8000 préservatifs

LE PROGRAMME D'ÉCHANGE DE SERINGUES

Le CAARUD travaille en partenariat avec 45 pharmacies volontaires dans le cadre du programme Kit +, qui permet la distribution gratuite de matériel de réduction des risques à destination des usagers de drogues.

En 2024, une baisse du volume de matériel livré aux pharmacies a été observée. Cette évolution ne traduit pas une réduction de l'engagement du CAARUD, mais un changement stratégique dans notre approche. Nous avons fait le choix de ne plus anticiper systématiquement les besoins, mais plutôt de répondre de manière plus ciblée et pertinente aux demandes émanant directement des pharmacies partenaires. Cette logique vise à renforcer la responsabilité des officines dans l'évaluation de leurs besoins réels et à favoriser une collaboration plus dynamique, ancrée dans la réalité du terrain.

Les pharmaciens, en première ligne au contact des usagers, continuent de jouer un rôle clé dans la prévention, le dépistage (VIH, VHC, VHD) et l'orientation vers les dispositifs de soin, contribuant ainsi activement à la politique de santé publique locale

1600 trousses à injection livrées
55 000 seringues usagées récupérées

LES AUTRES ACTIONS

LE DISPOSITIF R.E.P.R.I.S.E.S

Depuis plusieurs années, le CAARUD Imp'actes mène un projet innovant qui permet aux usagers de reprendre une activité professionnelle en étant rémunéré à la journée. Les missions proposées concernent des tâches variées telles que le nettoyage, la peinture, l'élégage, le débarras ou encore les petits déménagements.

Ces interventions sont encadrées et coordonnées par un encadrant technique faisant partie des effectifs du CAARUD. Un partenariat majeur a été développé avec l'entreprise ENEDIS, qui nous accorde sa confiance en nous missionnant pour la remise en état de plusieurs postes électriques dans le département.

En 2024, le dispositif REPRISES a permis la réalisation de 102 chantiers (dont 12 postes électriques), mobilisant 34 usagers



LES ACTIVITÉS COLLECTIVES



Au sein du CAARUD, les activités collectives occupent une place essentielle dans l'accompagnement global des usagers. Elles constituent des temps privilégiés de répit, de reconstruction de l'estime de soi, de socialisation et de découverte.

Tout au long de l'année, une variété d'activités est proposée, permettant à chacun de s'exprimer, de se détendre ou de renouer avec des envies et des capacités parfois mises en sommeil. Ainsi, des ateliers artistiques (peinture, collage, création libre), des séances de yoga accessibles à tous, des sorties culturelles (visites de musées, projections cinéma), de l'équithérapie ainsi qu'un atelier jardin hebdomadaire sur le site du CSAPA sont venus rythmer la vie du service.

En 2024, **90 activités collectives** ont été organisées, rassemblant un total de **227 participations**. Ce chiffre témoigne de l'intérêt manifeste des usagers pour ces temps collectifs, mais aussi de leur importance dans un parcours de réduction des risques et de reconstruction personnelle.



« Dans le cadre de médiations proposées par le Service des publics des musées de la ville d'Antibes, les bénéficiaires ont pu découvrir les collections du musée Picasso, du musée d'archéologie et du Fort Carré. Ils également pu expérimenter différentes techniques plastiques (plâtre, céramique, peinture, linogravure, aquarelle, pastel). Certains participants reviennent régulièrement aux ateliers, de sorte qu'un véritable lien s'est tissé avec eux. »

Les visites au musée sont l'occasion pour eux d'échanger sur leurs ressentis, favorisant l'expression orale, l'interaction et l'écoute des autres ainsi que la confiance en soi. La pratique plastiques a permis à certains d'être un terrain d'expression de leur subjectivité et de leur histoire. Un bilan très positif de ces ateliers donc, à poursuivre ! »

Maëva Guillemet
Médiatrice culturelle musée Picasso

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF EN CSAPA

Notre engagement s'inscrit dans la continuité des politiques de santé publique et, plus largement, dans les politiques sociales qui visent à réduire les facteurs de vulnérabilité à travers des actions solidaires.

Le CSAPA de la Fondation de Nice propose un accompagnement global qui comprend l'accueil, la prévention, l'information, l'évaluation, l'orientation et la prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes confrontées à des conduites addictives (drogues illicites, alcool, tabac, etc.).

L'objectif est de soutenir l'autonomie des personnes, les aider à devenir actrices de leur parcours, en les rendant pleinement responsables de leur cheminement, en se basant sur leur développement du pouvoir d'agir.

Nous travaillons en complémentarité avec les dispositifs existants, en lien étroit avec nos partenaires et les structures de droit commun.

189 patients
reçus par les
éducateurs en
2024

958 entretiens
éducatifs

Notre accompagnement est individualisé et formalisé par un PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement), que nous avons retravaillé et mis à jour durant l'année 2024.

Cela nous permet d'identifier les freins à l'insertion, notamment professionnelle, et de construire des réponses adaptées.

L'activité professionnelle ou la reprise d'activité, peut aussi représenter une porte d'entrée ou un appui à la stabilisation dans le parcours de soin.

758 entretiens
sociaux

131 patients
reçus par les
assistantes de
service social
en **2024**



LA DÉMARCHE DE SOIN EN CSAPA

Notre action s'inscrit dans la politique de santé publique et plus généralement dans la politique sociale qui cherche à **réduire les facteurs de vulnérabilité par des actions de solidarité**.

La santé globale des patients est une priorité majeure pour les professionnels de santé, dépassant largement la simple prescription de traitements de substitution aux opiacés (TSO) ou la mise en place de programmes de sevrage. Ainsi, le rôle du médecin contribue à la réduction des risques et des dommages en prenant en charge non seulement la consommation de substances, mais aussi les autres affections médicales.

2244
consultations de
médecine en 2024
pour 195 patients

Les personnes accueillies au CSAPA sont marginalisées sur le plan social. Elles se trouvent dans des situations de précarité, caractérisées par une instabilité sociale les privant de l'accès à leurs droits fondamentaux. Leur parcours de vie a souvent été tumultueux, marqué par des périodes d'institutionnalisation qui ont engendré une méfiance envers les travailleurs sociaux.

Elles peuvent posséder des animaux de compagnie, souffrir de problèmes de santé, consommer des substances licites ou illicites, et vivre dans des conditions précaires telles que des squats ou la rue. Leur parcours sont marqués par une rupture des liens sociaux avec les travailleurs sociaux, les institutions, les administrations et la société en général.

Le **psychologue du CSAPA** a réalisé **495** entretiens psychologiques auprès de **104** patients.

L'accueil des patients en demande de prise en charge pour une addiction comporte :

- tests urinaires de dépistage de stupéfiants
- La prise en charge thérapeutique et/ou l'orientation vers le psychologue et/ou l'interne en psychiatrie
- Traitement de Substitution aux Opiacés (TSO)
- Une prise en charge du sevrage tabagique
- La délivrance de la méthadone en initiation de traitement en service
- La prescription de Subutex pour les pharmacies de ville
- La prescription des substituts nicotiniques
- La mise en place d'une démarche de soin individualisée
- Le dépistage sérologique
- La prise en charge de plaies sur injection (abcès), plaies traumatiques, plaies chroniques, soins de suite
- L'éducation thérapeutique et les entretiens d'aide
- La délivrance de matériels de réduction des risques
- L'orientation au CHU pour des pathologies aiguës
- Le travail en collaboration avec les travailleurs sociaux de l'équipe de la plateforme en addictologie

450 actes
infirmiers en
2024 pour 65
patients

LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) restent un point d'ancrage central, complété par des interventions hors les murs. Ces actions se construisent en lien avec des structures de proximité telles que les missions locales, les carrefours santé jeunes, les établissements de la protection de l'enfance, du médico-social, mais aussi grâce à de nouveaux partenariats engagés en 2024 avec l'Université Côte d'Azur et l'association ALC. Cette dynamique nous permet de toucher un public plus large, d'intervenir plus précocement et de renforcer notre présence sur le territoire.

Entre 2023 et 2024, le CSAPA a connu une forte dynamique autour de la prise en charge des jeunes, avec un doublement du nombre de consommateurs accompagnés.

Cette évolution traduit à la fois une meilleure identification des besoins, un renforcement de notre présence sur le territoire et une plus grande réactivité de notre équipe face aux problématiques émergentes.

Elle témoigne aussi de la confiance croissante des jeunes et des partenaires dans notre capacité à proposer un accompagnement adapté, accessible et sans jugement.



21 jeunes accompagnés en 2024

L'ADDICTION SE DÉFINIT COMME UNE PERTE DE CONTRÔLE VIS-À-VIS D'UN PRODUIT (COMME L'ALCOOL, LE TABAC, LE CANNABIS, ETC.) OU D'UN COMPORTEMENT (JEUX, ÉCRANS, ETC.), MALGRÉ LA CONNAISSANCE DE SES CONSÉQUENCES NÉGATIVES SUR LA SANTÉ, LA VIE SOCIALE, SCOLAIRE OU FAMILIALE.

Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) offrent un accompagnement aux jeunes expérimentant des substances psychoactives, ainsi qu'à leurs familles. Intégrées aux CSAPA depuis 2008, elles visent à informer, évaluer précocement les usages et orienter si besoin. La plupart sont implantées sur le littoral

GRAND FORMAT

L'UNITÉ MOBILE DU CAARUD



Depuis 2018, le CAARUD a mis en place une unité mobile intervenant à Cannes, deux fois par semaine, les lundis et jeudis de 14h à 16h.

Ces permanences se font en complémentarité de celles d'Antibes, qui ont lieu les mêmes jours de 10h à 12h.

Elles permettent de proposer une action d'aller vers à destination d'un public varié sur le territoire Cannois.

Au camion, les usagers peuvent bénéficier d'entretiens sociaux ou infirmiers, pour faire le point, avoir un soin, être orienté, téléphoner, bénéficier de prévention sur la santé sexuelle, canicule, santé mentale, RdR...), ou (re)prendre contact avec des structures de soins ou sociales..

Par Elisabeth et Nassima, infirmières au CAARUD

En 2024, la file active représentait 65 personnes différentes, dont 8 nouvelles personnes. La particularité de cette file active est qu'elle est constituée de profils d'usagers assez différents de ceux que nous accueillons à Nice.

Si l'on retrouve quelques poly-consommateurs (alcool/autres produits stupéfiants) en très grande précarité comme à Nice, le noyau des bénéficiaires se compose plutôt de toxicomanes chez qui l'injection reste le mode de consommation principal, ce qui n'est pas le cas parmi les usagers que nous rencontrons dans nos locaux de Virgile Barel.

« C'est utile votre truc ! ». Usager anonyme

Autre point intéressant, certains consommateurs qui bénéficient d'un logement ou d'un squat viennent à Cannes et prennent régulièrement de grosses quantités de matériel de Réduction Des Risques.

Ces usagers sont en capacité de prévoir leurs besoins à venir et nous contactent pour nous commander la quantité de matériel dont ils auront besoin. C'est une caractéristique que nous ne retrouvons pas fréquemment à Nice.

GRAND FORMAT

L'UNITÉ MOBILE DU CAARUD

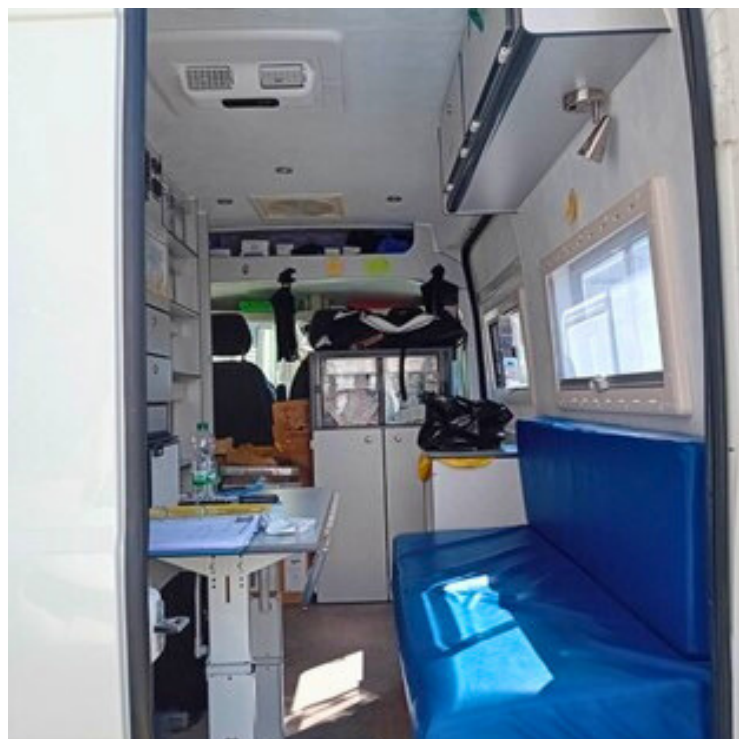
Cannes est un réel emplacement stratégique au niveau géographique afin de toucher un maximum d'utilisateurs

« Vous assurez, heureusement que vous êtes là ! ».

Utilisateur anonyme

La situation du public rencontré à Cannes est donc plus diversifiée qu'à Nice. Des consommateurs plus insérés, des travailleuses du sexe et des « chemsexuels » fréquentent également le camion.

Grâce à cette antenne du CAARUD, l'accompagnement médico-social des utilisateurs semble renforcé. Cela facilite les liens entre les utilisateurs et les CSAPA de Cannes et de Grasse, qui sont plus difficiles d'accès, et avec qui nous sommes en contact régulier.



Les permanences n'ont jamais variées depuis leur ouverture



Nous sommes situés en plein centre-ville (près de la gare) ce qui rend son accès facile. Notre présence hebdomadaire et le fait que nous puissions être joignable aisément font que notre présence à Cannes est repérée. Le bus est clairement identifié par les utilisateurs et par les partenaires (une psychologue partenaire intervient une fois par mois).

Le camion est devenu un véritable repère depuis sa mise en place, et comme c'est souvent le cas pour les Caarud et pour le Csapa Olivetto, le bouche à oreille fonctionne. Cela a été facilité par le fait que ces permanences n'ont jamais variées depuis leur ouverture.



GRAND FORMAT L'UNITÉ MOBILE DU CAARUD

Enfin, cette permanence est la seule possibilité pour les usagers de drogues d'avoir accès à une variété de matériel stérile correspondant à la diversité des modes de consommation.

Les CSAPA de Cannes et Grasse délivrent du matériel, mais proposent moins de choix dans le matériel disponible, et surtout, ils restent des Centres de Soins. Les bénéficiaires qui les fréquentent sont avant tout en démarche de soins, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les bénéficiaires du CAARUD.

C'est là que la complémentarité des actions est intéressante. La présence du CAARUD à Cannes, et l'articulation avec les actions portées par le CSAPA, permettent de mettre en œuvre une proposition complète dans l'accès aux soins des usagers de drogues :

- Pour ceux qui souhaitent entrer dans une démarche de soins, le CAARUD pourra les accompagner dans leur demande.
- Pour ceux qui sont en rupture avec leur démarche de soins, le CAARUD reste un lieu où ils peuvent trouver du matériel, mais également maintenir un lien, parler des consommations et faire le point, sans jugement, sur leur parcours de santé.
- Pour ceux qui, pour l'instant, sont « dans le produit », ils peuvent recevoir des conseils sur la réduction des risques, accéder à des soins, et se procurer du matériel de Réduction Des Risques.

“C'est bien, au moins on a des grilles, des pipes, on a pas besoin de faire à la bouteille”

Usager anonyme

LES MICROSTRUCTURES MÉDICALES ADDICTIONS



Maison de Santé
de Valdeblore

Pour évoquer la question de l'addiction, question intime même lorsque la personne souhaite l'aborder dans le cadre d'une démarche personnelle de soins, il faut que l'équipe puisse être capable d'établir avec le patient une relation de confiance. Or, bâtir et maintenir une relation de confiance demande un temps certain, d'autant plus avec des personnes dont les problématiques personnelles impactent leur capacité à créer du lien et à faire confiance.

Créer le lien avec les patients demande donc du temps, mais c'est aussi le cas avec les partenaires. Dans le cadre de la microstructure il faut prendre en compte l'éloignement géographique : nous intervenons au sein des maisons de santé mais nous n'en faisons pas partie et ne sommes pas présents quotidiennement. Cela requiert d'autant plus de temps, pour apprendre à « travailler ensemble », avec les professionnels de la maison de santé, notamment les médecins, mais aussi avec les partenaires extérieurs (MSD des vallées, CLIC, psychiatres, établissements scolaires, ARCA-SUD...).

De fait, que ce soit auprès des bénéficiaires ou des partenaires, les professionnels de la microstructure doivent incarner et personnifier le dispositif afin de se faire reconnaître. Nous avons pu constater aussi bien auprès des usagers que des partenaires, que certains ne reconnaissent l'intervention non pas par le terme « microstructures » mais plutôt par les prénoms des professionnels. Ainsi, peut-être plus encore qu'en ville, la stabilité des professionnels semble primordiale et permet de faire « point de repère ».

Margot (psychologue), Sacha (Éducateur spécialisé)

Nombre de personnes accompagnées par les microstructures en 2024

Présence des professionnels 1 journée par semaine

Puget-Théniers : 18

Valdeblore : 19

CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par une nette intensification de notre activité, en particulier au sein du CAARUD. L'augmentation des entretiens sociaux, la sollicitation croissante des soins, le recours accru aux actes d'hygiène ainsi que des maraudes quotidiennes traduisent l'évolution des besoins des usagers et la complexité croissante de leurs situations.

Face à ces enjeux, les équipes ont su s'adapter avec réactivité et engagement. Travailleurs sociaux, Infirmières, psychologues, médecins, agent d'accueil et secrétaires, chacun a ajusté ses pratiques pour rester au plus près des réalités de terrain. Cette dynamique se reflète aussi dans nos partenariats, comme ceux noués avec l'Université Côte d'Azur et l'association ALC, qui renforcent notre présence auprès de publics jeunes et facilitent l'accès aux ressources du territoire.

Nous avons fait le choix de maintenir une approche fondée sur la proximité, le repérage et l'aller-vers, tout en respectant le rythme et les demandes de chacun. Cela nous conduit parfois à dépasser le cadre strict de nos missions, mais toujours dans une logique de réponse concrète aux besoins exprimés.

L'année 2025 s'annonce riche, avec deux perspectives majeures : la préparation des évaluations externes du CAARUD et des ACT, qui permettra un temps de bilan collectif et d'ajustement de nos orientations, et la rénovation du bâtiment du CSAPA, qui vise à améliorer durablement les conditions d'accueil et à offrir un cadre plus adapté à nos accompagnements.

Dans un contexte marqué par la précarisation et la pression sur les ressources, nous restons fidèles à nos valeurs : proposer un accompagnement respectueux, accessible et humain. Notre action continue de s'inscrire dans une démarche globale, mêlant soins, soutien, accès aux droits et réduction des risques, avec pour objectif de renforcer la dignité et l'autonomie des personnes que nous accompagnons en valorisant leur pouvoir d'agir.

L'équipe de direction

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, un remerciement particulier pour les personnes accompagnées qui ont accepté d'apparaître dans ce rapport d'activités ainsi que celles qui ont participé à sa rédaction par leur témoignage.

Nous souhaitons également encrer une page de ce rapport d'activités pour exprimer notre gratitude envers chacun des professionnels des Appartements de Coordination thérapeutique pour leur engagement sans faille et leur disponibilité remarquable au service des personnes que nous accompagnons.

Le travail quotidien au sein des établissements du CSAPA et du CAARUD va au-delà de la simple présence psycho-médico-sociale, c'est un véritable engagement qui incarne l'esprit d'équipe et de solidarité.

Nous tenons à vous remercier également pour toutes vos contributions à ce rapport d'activités, qui permettront aux lecteurs d'avoir un regard plus précis et imagé sur les multiples accompagnements qui sont proposés.

Nous souhaitons par la même occasion remercier l'ensemble de nos partenaires internes et institutionnels avec qui nous pouvons articuler nos spécificités afin d'offrir un accompagnement global de qualité.

Nous remercions l'ARS qui soutient et finance nos actions, nous permettant d'agir et d'assurer une prise en charge au plus près des besoins des personnes hébergées malheureusement atteintes de maladies chroniques invalidantes et impactées par la précarité.

Merci à tous,

L'équipe de direction du domaine d'Activités Santé/Addictions